

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2011

Sous la présidence de Monique Delessard, maire,

Le Conseil municipal,

1 - Principe de l'élection d'un huitième adjoint pour prendre rang

Par 33 VOIX POUR (dont 8 pouvoirs)

Et 2 ABSTENTIONS (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. **EMET** un avis favorable à la création d'un poste de huitième adjoint au maire.

2 – Election d'un huitième adjoint au maire

. **PROCEDE** à l'élection du huitième au maire.

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|--|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... | 0 |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... | 35 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral)..... | 2 |
| d. Nombre de suffrage exprimés (b-c)..... | 33 |
| e. Majorité absolue..... | 17 |

| Nom et prénom de chaque candidat | Nombre de suffrages obtenus | |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| | en chiffres | en toutes lettres |
| Tasd'homme Thierry | 33 | Trente trois |

Monsieur Tasd'homme a été proclamé huitième adjoint au maire.

L'ordre du tableau se trouve donc modifié comme suit :

| Fonction * | Qualité | NOM et PRENOM | Date de naissance |
|--------------------------|----------------|----------------------|--------------------------|
| Maire | Mme | DELESSARD Monique | 12/12/1948 |
| 1er Adjoint | M. | POMMOT Cédric | 04/09/1972 |
| 2ème Adjoint | Mme | VERGNAUD Brigitte | 08/03/1957 |
| 3ème Adjoint | M. | PODEVYN Sébastien | 15/09/1978 |
| 4ème Adjoint | M. | BLOCIER Antoine | 21/03/1955 |
| 5ème Adjoint | Mme | OLIVIEIRA Fernande | 26/12/1961 |
| 6ème Adjoint | M. | BORD Gilles | 27/04/1969 |
| 7ème Adjoint | Mme | VIRIN Catherine | 28/12/1980 |
| 8 ^{ème} Adjoint | M. | TASD'HOMME Thierry | 03/12/1959 |

| | | | |
|-------------|-----|-----------------------|------------|
| Conseiller | M. | BEAULIEU Marcel | 07/02/1939 |
| Conseiller | M. | GANDRILLE Jean Claude | 04/05/1943 |
| Conseiller | M. | TABUY Gérard | 19/08/1943 |
| Conseiller | M. | BRIAUD Gérard | 05/02/1945 |
| Conseillère | Mme | VIET Dominique | 14/07/1947 |
| Conseiller | M. | CITTI Jean Luc | 06/10/1948 |
| Conseillère | Mme | GAUTHIER Danielle | 27/03/1949 |
| Conseillère | Mme | MERVILLE Josiane | 05/04/1949 |
| Conseillère | Mme | KERBADJ Mireille | 10/04/1949 |
| Conseiller | M. | BECQUART Dominique | 15/06/1951 |
| Conseiller | M. | GUILLOT Jean Pierre | 21/09/1953 |
| Conseiller | M. | LA SPINA Antoine | 06/03/1955 |
| Conseillère | Mme | LOPES Nadine | 19/07/1956 |
| Conseiller | M. | CABUCHE Patrick | 21/10/1956 |
| Conseillère | Mme | LESAGE Josselyne | 22/12/1956 |

| | | | |
|-------------|-----|-------------------|------------|
| Conseillère | Mme | DUPRE Mireille | 09/12/1961 |
| Conseiller | M. | ROUSSEAU Pascal | 27/08/1962 |
| Conseillère | Mme | TRUY Corinne | 31/10/1963 |
| Conseillère | Mme | POIRIER Géraldine | 26/01/1967 |
| Conseillère | Mme | BOISSONNET Sophie | 27/02/1969 |
| Conseiller | M. | RIGOT Stéphane | 01/09/1971 |
| Conseillère | Mme | HEUCLIN Delphine | 03/05/1972 |
| Conseiller | M. | CALVET Nicolas | 29/10/1973 |
| Conseillère | Mme | SANTOS Virginie | 08/07/1983 |

| | | | |
|-------------|-----|-------------------|------------|
| Conseillère | Mme | HAUER Monique | 22/03/1946 |
| Conseillère | Mme | GIRARDIN Michelle | 19/03/1947 |
| Conseiller | M. | CHAUMIER Régis | 11/05/1947 |
| Conseiller | M. | SAVELLI Marc | 12/01/1970 |
| Conseiller | M. | RENAUD Patrice | 10/02/1972 |
| Conseiller | M. | BUSCAIL James | 23/06/1975 |

3 – Election d'un représentant à la communauté d'agglomération la Brie Francilienne

. **PROCEDE**, après un vote à bulletin secret, à l'élection du délégué titulaire remplaçant monsieur Thierry Tasd'homme, démissionnaire.

Le résultat du vote est le suivant :

| | Bulletins trouvés dans l'urne | Blancs ou nuls | Exprimés | Nombre de voix |
|-----------------------------------|--|---------------------------|-----------------|---------------------------|
| Jean Luc Citti – titulaire | 35 | 2 | 33 | 33 |

4 – Modification des indemnités de fonctions des élus

Par 33 VOIX POUR (dont 8 pouvoirs)

Et 2 ABSTENTIONS (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. DECIDE :

1°) d'arrêter le crédit global des indemnités de fonctions au taux maximal prévu par la loi, soit 19 580,96 €,

2°) de faire application des majorations d'indemnités de fonctions prévues aux articles L. 2123-22-1 et 5 et R. 2123-23-1 et 4 du CGCT ;

3°) de répartir le crédit global mensuel de 19 580,96 € de la manière suivante en pourcentage de l'indice 1015 :

- Indemnités du maire : : 64,37 %

- Indemnités du 1^{er} adjoint : : 41,08 %

- Indemnité des adjoints :

- Adjoint délégué à l'Enfance et à l'Education : 30,53 %

- Adjoint délégué au développement durable et à la citoyenneté : 30,53 %

- Adjoint délégué à l'urbanisme, à l'aménagement, au foncier... : 20,29 %

- Adjoint délégué à l'environnement : 30,53 %

- Adjoint délégué au sport et à la jeunesse : 30,53 %

- Adjoint délégué aux solidarités : 30,53 %

- Adjoint délégué à la culture : 30,53 %

- Indemnités des conseillers municipaux délégués :

- Conseiller municipal délégué au patrimoine bâti, à la voirie : 28,27 %

- Conseiller municipal délégué au commerce local : 28,27 %

- Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies : 28,27 %

- Conseiller municipal délégué aux problématiques liées au handicap : 16,46 %

- Conseiller municipal délégué aux assurances : 16,27 %

- Conseiller municipal délégué au budget : 14,77 %

- Conseiller municipal délégué aux activités périscolaires : 14,28 %

- Conseiller municipal délégué aux loisirs 3^{ème} âge : 5,77 %

- Conseiller municipal délégué à la tranquillité publique : 2,27 %

- Conseiller municipal délégué à l'intercommunalité : 1,08 %

- Indemnités des conseillers municipaux :

- 1 conseiller municipal : 2,27 %

- 16 conseillers municipaux : 1,80 %

. DIT que les crédits correspondants à ces indemnités sont inscrits au budget de la commune.

. DIT que la délibération du 20 octobre 2010 n° 2010.10.9 concernant les indemnités de fonctions des élus est abrogée.

5 – Modification de représentation dans les organismes

A l'UNANIMITE,

. DESIGNÉ :

Apollo + :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|---|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Mireille DUPRE Antoine BLOCIER Danielle GAUTHIER Josiane MERVILLE Nadine LOPES Michelle GIRARDIN |
|----------------------|---|

Office du tourisme – Syndicat d'initiative :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|---|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Mireille DUPRE Marcel BEAULIEU Mireille KERBADJ Fernande OLIVEIRA Virginie SANTOS Marc SAVELLI |
|----------------------|---|

Centre photographique d'Ile-de-France :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|--|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Patrick CABUCHE Dominique VIET Monique HAUER |
|----------------------|--|

Association Atelier de la cour carrée :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|-------------------|--|
| Titulaires | Thierry TASD'HOMME Antoine BLOCIER |
| Suppléants | Josiane MERVILLE Michelle GIRARDIN |

Conseil d'administration de la MJC :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| Titulaires | Thierry TASD'HOMME Nadine LOPES |
| Suppléants | Antoine BLOCIER Patrice RENAUD |

Commission paritaire consultative du personnel de la MJC :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|---|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Nadine LOPES Antoine BLOCIER |
|----------------------|---|

Commission paritaire consultative chargée d'examiner les demandes de prêt de salle de la MJC :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|---|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Nadine LOPES Antoine BLOCIER |
|----------------------|---|

Commission paritaire consultative chargée d'examiner la demande de subvention municipale de la MJC :

Monsieur Thierry Tasd'homme en remplacement de monsieur Sébastien Podevyn.

| | |
|----------------------|------------------------------------|
| Représentants | Thierry TASD'HOMME Nadine LOPES |
|----------------------|------------------------------------|

6 – Modification du règlement intérieur du conseil municipal

A l'UNANIMITE,

. **DECIDE** de modifier l'article vingt cinq du règlement intérieur du Conseil municipal qui sera rédigé comme suit :

« Article 25 : Commissions municipales, sous la responsabilité d'un adjoint

Le Conseil municipal forme à l'occasion de son installation, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Les commissions municipales sont les suivantes :

- commission Service à la population,
- commission Ressources,
- commission Cadre de vie.

Les commissions sont composées de treize membres et respectent le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus (le nombre des membres indiqués n'inclut pas le maire, président de droit). »

7 – Rapport 2010 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées

. **PREND** acte du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH).

. **DIT** que ce rapport sera transmis au préfet, au président du Conseil général, au Comité départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, des installations et lieux de travail concernés.

8 – Compte administratif commune – exercice 2010

Sous la présidence de monsieur Beaulieu, doyen d'âge, madame le maire étant sortie au moment du vote,

A l'UNANIMITE,

. **ADOpte** le compte administratif commune pour l'année 2010 qui fait ressortir les résultats suivants :

Résultats de fonctionnement :

| | |
|-------------------|------------------|
| Dépenses : | 49 317 392,49 € |
| Recettes : | 58 167 977,96 € |
| Résultat cumulé : | + 8 850 585,47 € |

Résultats d'Investissement :

| | |
|-------------------|------------------|
| Dépenses : | 18 643 639,05 € |
| Recettes : | 15 408 928,50 € |
| Résultat cumulé : | - 3 234 710,55 € |

9– Compte de gestion commune – exercice 2010

Après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITE,**

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

. **DECLARE** que le compte de gestion commune dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

10 – Affectation du résultat commune – exercice 2010

Par 33 pour (dont 8 pouvoirs)

Et 2 abstentions (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de l'exercice 2010 : Excédent d'exploitation : 8 850 585,47 €

Section d'Investissement

Article 1068 - Réserves 5 000 000,00 €

A l'exécution du virement à la section d'Investissement

Section de Fonctionnement

Article 002 - Excédent de Fonctionnement reporté 3 850 585,47 €

11 – Budget primitif commune – exercice 2011

Par 33 pour (dont 8 pouvoirs)

Et 2 abstentions (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. **ADOpte** le budget primitif 2011 commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- Section de Fonctionnement : 57 202 521,06 €

- Section d'Investissement : 25 219 189,57 €

12 – Vote des taux d'imposition 2011

Par 33 pour (dont 8 pouvoirs)

Et 2 abstentions (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. **FIXE**, pour l'année 2011, les taux d'imposition ci-dessous, de manière que le montant à payer par le contribuable soit équivalent toute chose égale par ailleurs au montant 2010 :

| Désignation des Taxes | Taux |
|--------------------------------|----------------|
| <i>Taxe d'Habitation</i> | 26,53 % |
| <i>Taxe Foncière Bâtie</i> | 27,99 % |
| <i>Taxe Foncière non Bâtie</i> | 81,15 % |

13 – Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2011

Par 33 pour (dont 8 pouvoirs)

Et 2 abstentions (Mme Hauer, Mme Girardin pouvoir à Mme Hauer)

. **DECIDE** de maintenir pour l'année 2011, le taux 2010 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères soit 9,51 %.

14 – Attribution de subventions supérieures à 23 000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL,

A l'UNANIMITE,

Monsieur TASD'HOMME, en tant que président du Judo club, n'a pas pris part au vote pour cette association, et monsieur BEAULIEU, en tant que président du Comité des fêtes, n'a pas pris part au vote.

. **DECIDE** d'attribuer, pour l'exercice 2011, les subventions aux associations suivantes :

| Noms des associations | Montant |
|---|--------------|
| U.M.S. – PC- hand ball | 800 000,00 € |
| Union multi-sports | 349 000,00 € |
| Centre social et culturel | 195 539,52 € |
| Judo club de Pontault-Combault | 180 000,00 € |
| Centre Photographique d'Ile-de-France | 171 350,00 € |
| Maison des jeunes et de la culture – Boris Vian | 155 000,00 € |
| Cinéma Apollo+ | 141 000,00 € |
| Comité des fêtes | 85 500,00 € |
| Office du tourisme/Syndicat d'initiative | 84 700,00 € |

| | |
|--|-------------|
| Fonjep/Poste de directeur MJC | 74 421,16 € |
| Amicale du personnel communal | 73 440,00 € |
| Atelier de la cour carrée | 73 285,00 € |
| Association portugaise culturelle et sociale | 65 800,00 € |
| SOS Solidarité | 62 000,00 € |
| Action commerciale et économique à Pontault-Combault | 27 000,00 € |

. **APPROUVE** les conventions ou avenants à intervenir et autorise le maire à signer ces documents.

15 – Conventions à passer avec les associations sportives

A l'**UNANIMITE**,

. **APPROUVE** le montant de la subvention supérieure à 23 000 € accordé pour l'exercice 2010 aux associations suivantes, soit pour :

- l'association Pontault-Combault Handball 800 000 € ;
- l'association Union Multi-Sports de Pontault-Combault 349 000 € ;
- l'association Judo Club de Pontault-Combault 180 000 € ;

. **APPROUVE** les conventions à passer avec toutes les associations ci-dessus mentionnées et **AUTORISE** le maire à signer ces documents.

16 – Mini séjours des accueils de loisirs organisés pour les vacances d'hiver et de printemps

A l'**UNANIMITE**,

. **APPROUVE** le principe des mini séjours organisés par les accueils de loisirs.

. **APPROUVE** les deux mini séjours organisés par les accueils de loisirs aux Vignottes à Crévecoeur-en-Brie, l'un du 21 au 25 février 2011 et l'autre du 11 au 15 avril 2011.

17 – Contrat d'accompagnement au projet éducatif local à passer avec l'Etat

A l'**UNANIMITE**,

. **APPROUVE** le contrat d'accompagnement au projet éducatif local à passer avec l'Etat et autorise le maire à signer ce document.

18 – Contrat à passer avec la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture et le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire pour le financement du poste de directeur de la MJC Boris Vian

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** le nouveau contrat à passer avec la Fédération française des jeunes et de la culture et le Fonds de coopération et de l'éducation populaire pour le financement du poste de directeur de la MJC Boris Vian.

. **AUTORISE** le maire à signer ce document.

19 – Convention à passer pour l'attribution d'une subvention par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour la mise en accessibilité du bâtiment communal des ressources humaines

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** la convention à passer pour l'attribution d'une subvention par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, pour la mise en accessibilité du bâtiment communal des ressources humaines.

. **AUTORISE** le maire à signer cette convention, ainsi que tous les documents s'y rapportant et à percevoir les fonds.

20 – Personnel communal

A – Modification du tableau des effectifs annexé au budget primitif 2011

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs annexé au budget primitif 2011 et donc la création des postes suivants :

Tableau des effectifs des agents titulaires

- Filière administrative
. 1 poste de directeur général adjoint des services

- Filière technique
. 1 poste d'ingénieur
. 3 postes de technicien principal de 1^{ère} classe
. 4 postes de technicien principal de 2^{ème} classe
. 2 postes de technicien

Tableau des effectifs des agents non titulaires

- Filière technique
 - . 4 postes de technicien principal de 2^{ème} classe

. **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours.

. **AUTORISE** le maire à prendre par arrêté les dispositions à intervenir.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

B – Convention à passer avec le centre de gestion de Seine-et- Marne pour l'intervention d'un conseiller en prévention des risques professionnels chargé de la fonction d'inspection

A l'UNANIMITE,

. **APPROUVE** la convention à passer avec le centre de gestion de Seine-et-Marne pour l'intervention d'un conseiller en prévention des risques professionnels chargé de la fonction d'inspection.

. **AUTORISE** le maire à signer cette convention.

C – Adhésion à l'Association pour le développement de l'information administrative et juridique (ADIAJ)

A l'UNANIMITE,

. **DECIDE** d'adhérer à l'association pour le développement de l'information administrative et juridique.

. **DIT** que le montant de l'adhésion sera prévu au budget de l'exercice correspondant.

21 – Adhésion du Syndicat intercommunal des sapeurs pompiers au groupement de commandes

A l'UNANIMITE,

. **ACCEPTTE** l'adhésion du syndicat intercommunal des sapeurs pompiers au groupement de commandes de la commune.

22 – Demande de dérogation au repos dominical du magasin Chaussland

Par **24 VOIX POUR** (dont 6 pouvoirs)

9 VOIX CONTRE (M. Blocier, Mme Viet, Mme Gauthier pouvoir à M. Guillot,
Mme Merville, M. Guillot, Mme Lopes pouvoir à Mme Viet,
M. Cabuche, Mme Lesage, M. Rousseau)

Et **2 ABSTENTIONS** (Mme Poirier pouvoir à Mme Heuclin, Mme Heuclin)

. **EMET** un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical de la Compagnie européenne de la chaussure, pour tous les dimanches de l'année, de 14 heures à 19 heures, pour son magasin Chaussland, sis zone commerciale Carrefour, rue du Petit Noyer.

23 – Convention à passer avec France Télécom pour l'enfouissement des équipements de communications électroniques de la rue de l'Affinoire

. **APPROUVE** la convention à passer avec France Télécom pour l'enfouissement des équipements de communications électroniques de la rue de l'Affinoire.

. **AUTORISE** le maire à signer cette convention.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le Maire

Monique Delessard